

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS **CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Montants exprimés en Euros.

LES SOUSSIGNES :

- M. : Damien MONA

Fonction : Directeur Centre d'Affaires Agence Entreprises Alsace Sud

- M. : Nathalie HOSANSKY

Fonction : Chargée d'Affaire Entreprises

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le N° 356 801 571 RCS METZ, certifiant par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce,

sur un compte bloqué n°

340 20.. 135 371

Société par actions simplifiée en formation,

intitulé (1) SAS A2H

à l'agence de : CAE ALSACE SUD

la somme de (2) -----1 000.- €-----

-----MILLE EUROS-----

représentant le montant libéré en espèces de la valeur nominale des Actions de ladite Société, et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux. Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANTS
HILPIPRE	ANTHONY	18 A Rue De Luemswiller 68130 OBERMORSCHWILLER	. 1 000.- €

Le retrait des fonds, provenant des souscriptions en numéraire, ne peut être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

Fait à . MULHOUSE

.....LE 15 JANVIER 2025

Signature

Damien Monna

Signature

Nathalie Hosansky

- (1) Indiquer la dénomination sociale.
(2) Somme inscrite en lettres et en chiffres.

1/1

F2785 (v 27-11-2014 01)